

INSTANCES

Paris, année scolaire 2026-2027 – actualisé juillet 2026

LES TEMPS FORTS

En BTS-Parcours Bachelor, votre réussite repose aussi sur le dialogue. Tout au long de l'année, plusieurs instances et interlocuteurs sont là pour vous accompagner, vous écouter et vous aider à progresser.

	Quoi	Quand	Qui
Entretien individuel « faire connaissance » (pour les B1)	Un échange de 5 minutes pour mieux vous connaître : votre parcours, votre projet, vos motivations, vos points forts, vos éventuelles difficultés et les accompagnements dont vous pourriez avoir besoin.	Courant septembre	Coordinatrice pédagogique ou responsable Vie étudiante
Bilan intermédiaire	Faire un premier point sur votre démarrage : assiduité, travail, résultats et posture d'étudiant. Certains étudiants pourront être convoqués pour un entretien de suivi et d'accompagnement.	Retour des vacances de la Toussaint	Selon le degré de besoin de suivi : professeur principal, coordinatrice pédagogique, Direction adjointe, + les délégués
Conseils de classe Semestre 1 Semestre 2	Faire le bilan du semestre et formuler les CONSEILS pour la suite de votre scolarité. Évaluer votre année et décider du passage en 2 ^{ème} année ou de l'avis pour la poursuite d'études.	Mi-janvier Mi-mai	Équipe pédagogique, direction, professeur principal + les délégués
Commission d'appel (B1)	Réexaminer une décision de non-passage (NB : taux d'appel favorable = env. 30%)	Mi-juin	Enseignants et délégués des établissements privés Académie
Conseil de Vie Étudiante	Proposer et échanger sur : projets, vie étudiante, locaux, événements et climat de l'établissement.	Novembre et mars	Vie étudiante
Conseil d'établissement	Instance de concertation qui réfléchit aux grandes orientations de l'établissement (projet d'établissement, règlement intérieur, vie pédagogique et éducative). Son rôle est consultatif : il éclaire les décisions du chef d'établissement.	16 nov 20 avril	Chef d'Etablissement, Directrice Adjointe, membres volontaires parmi l'administration et les enseignants + les délégués
RDV informels	1) Une explication sur un cours, une évaluation ou une matière 2) Faire le point sur votre travail, vos résultats, votre organisation ou votre parcours 3) Être accompagné sur votre méthode de travail, votre adaptation au BTS ou votre organisation 4) Évoquer une difficulté personnelle, une absence, un problème de vie étudiante ou demander de l'aide 5) Traiter une situation exceptionnelle nécessitant une décision institutionnelle	Au quotidien	1) Le professeur concerné 2) Professeur principal 3) Coordinatrice pédagogique 4) Vie étudiante 5) Directrice Adjointe

N'attendez pas que les difficultés s'installent : plus elles sont évoquées tôt, au bon interlocuteur, plus les solutions sont faciles.

RÔLE CLÉ DES DÉLÉGUÉS

- ✓ Être le **relais avec impartialité** entre les étudiants et les adultes et **faire remonter** les questions, difficultés ou propositions
- ✓ **Conseils de classe** : préparer en recueillant, analysant et synthétisant les remarques des camarades (distinguer les situations collectives des situations individuelles) et participer activement (intervenir avec objectivité et bienveillance, rester factuel et représenter l'intérêt de toute la classe) puis rendre compte tout en respectant la confidentialité des situations individuelles
- ✓ Traiter une **situation exceptionnelle** nécessitant une décision institutionnelle
- ✓ En tant que **représentant de sa classe** : il adopte une **attitude exemplaire (sérieux, respect, professionnalisme)** et sera remplacé en cas de manquements importants ou répétés incompatibles avec sa mission.

Ce qu'un délégué n'est pas :

- ✗ Un porte-parole de quelques étudiants
- ✗ Autorisé à divulguer ce qui est dit sur les situations individuelles
- ✗ Une personne qui décide à la place des enseignants ou de la direction
- ✗ Un médiateur chargé de régler les conflits